

**DELIBERATION N° 03/2019
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 14 mars 2019

Restructuration du secondaire du lycée français de Madrid

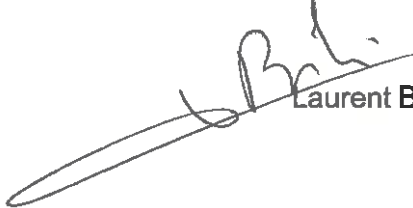
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration valide la première phase du projet de restructuration du secondaire du lycée français de Madrid pour un montant de 3 millions d'euros intégralement financé par l'établissement.

Nombre de votants : 27 Pour : 22 Contre : 4 Abstention : 1

Fait à Paris, le 14 mars 2019

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE


Laurent BILI